

## 42ème Appel à Projets du Pôle de compétitivité SKYWIN

### Objectifs

Lancement de financement pour le dépôt d'un projet de recherche dans l'un des Domaines d'Actions Stratégiques (DAS) du pôle, à savoir :

- Structures, propulsion et sous-systèmes volants
- Matériaux et procédés innovants
- Systèmes embarqués et communicants
- Économie des données, intelligence artificielle
- Simulation, modélisation et moyens d'essais

### Conditions d'éligibilité

Minimum 2 entreprises et 2 unités de recherche (ou CRA) dont au moins une PME wallonne et une unité wallonne (ou CRA).

Des partenaires hors Région Wallonne (entreprise et/ou entité de recherche, belges et/ou étrangers) sont autorisés, mais doivent s'autofinancer.

Plus d'informations ici.

### Budget

Par Projet

### Bailleur de fonds

- **SPW EER**

### Critères de sélection

Le projet doit correspondre aux DAS du Pôle (voir ci dessus)

Soumission : 02 février 2024

Durée : Plusieurs dates sont à retenir : 02 février 2024 : Dépôt des lettres d'intention et présentation 25 mars 2024 : Dépôt des avant-projets Semaine du 08 avril 2024 : Réunion de diagnostic de maturité et ruling Fin mai 2024 : Dépôt des projets pour Expertise Internationale et Comité de Sélection Interne de Skywin Début juin 2024 : Présentation des projets devant le Comité de Sélection Interne de Skywin 01 juillet 2024 : Soumission par le Pôle des projets à la Région wallonne Septembre 2024 : Décision du Gouvernement Wallon

Porteur(s) : **Entreprise**

### Mots-clés

**Aéronautique** **Aérospatial** **Espace**  
**Modélisation** **Spatial** **Systèmes embarqués**

### Contacts SynHERA

- Yves LACCROIX (laccroix.y@synhera.be)